

**AGRICULTURE DE GROUPE**



## S'installer à plusieurs ? Réussir son projet collectif

### **Paysan(ne)s et porteurs(ses) de projet, formez-vous !**

Du choix d'un statut à l'organisation du travail à plusieurs, plusieurs, venez acquérir des clés pour devenir agriculteur en société.

**Public :** agriculteurs et agricultrices, porteurs et porteuses de projet des Bouches du Rhône et des départements limitrophes.

**Pré-requis :** aucun

**Date :** les 17 et 18 novembre 2016

**Horaires :** de 9h00 à 17h00

**Lieu :** Bouches du Rhône, selon l'origine des participants .

**Formateur :** Chantal Tresserra de l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

### **PROGRAMME**

#### **Le 17 novembre 2016**

- ✿ Pourquoi s'associer ?
- ✿ Les aspects à prendre en compte en amont d'une association.
- ✿ Connaître les différents types de société, les autres outils permettant de travailler à plusieurs, leurs intérêts.

#### **Le 18 novembre 2016**

- ✿ Comprendre le fonctionnement et la gestion des comptes courants associés et les modes de partage des résultats.
- ✿ Acquérir des outils pour mieux gérer le quotidien et les relations au sein d'une société.

Inscrivez-vous auprès de **l'ADEAR 13**

**au 04.90.55.17.86 ou [contact@adear13.com](mailto:contact@adear13.com)**

- Nos formations ont un coût de 175€/jour. Une prise en charge par Vivéa est possible pour les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI.

